

## OBJET

N'OUBLIEZ PAS VOTRE  
PREMIER CONTRÔLE  
TECHNIQUE !



## VOTRE VÉHICULE

MERCEDES BENZ CLASSE C

## IMMATRICULÉ

IT-186-RT

## VOTRE CENTRE DE CONTRÔLE



S.A.S CT  
27B Rue des Sports  
11590 CUXAC D'AUDE  
04.68.70.02.32

M. AUTO'NOME Fca  
14 rue Barthélémy Thimonnier  
42300 MABLY



Le 03 septembre 2025.

Chère cliente, cher client,

Votre véhicule aura 4 ans au mois de décembre 2025. Nous vous rappelons que tout véhicule doit faire l'objet d'un contrôle technique automobile dans les six mois précédant l'expiration d'un délai de quatre ans, à compter de la date de sa première mise en circulation.

Par conséquent, votre véhicule devra être contrôlé courant **décembre 2025 dans un centre de contrôle agréé (avant la date de première immatriculation mentionnée sur votre carte grise).** A cette occasion, notre centre de contrôle sera heureux de vous faire profiter de son tarif promotionnel à 60 € TTC\* le contrôle pour votre véhicule essence ou diesel, voiture particulière ou utilitaire léger.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone ou directement sur notre site internet afin de réserver le créneau horaire qui vous convient le mieux.

Soucieux de votre sécurité, notre personnel reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le responsable de centre

## HORAIRES D'OUVERTURE

LU  
MA  
ME  
JE  
VE  
SA

de 7.30 h à 19.30 h

de 7.30 h à 19.30 h

de 7.30 h à 19.30 h

de 7.30 h à 19.30 h

de 7.30 h à 19.30 h

fermé



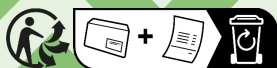
## NOTRE OFFRE



VOTRE CONTRÔLE  
TECHNIQUE POUR

60 €\*

\*sauf 4X4, SUV, camping-car, gros utilitaires, véhicules gaz et véhicules hybrides/ électriques



Auto'Nome



Conformément à l'article R.330-11 du code de la route, vous disposez d'un droit d'opposition à la communication à des tiers des données à caractère personnel vous concernant, en vue de leur réutilisation à des fins d'enquêtes et de prospections commerciales. Il s'exerce auprès du Ministère de l'Intérieur par voie électronique à l'adresse suivante : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, rubriques « Accéder à mon espace/Mon espace véhicule/Effectuer une nouvelle demande/J'exprime mon avis » ou « Accéder à mon espace/Mon espace véhicule/Effectuer une nouvelle demande/J'exprime mon avis ». Pour toute question relative à l'exercice de vos droits ou sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter le délégué à la protection des données auprès du Ministère de l'Intérieur aux coordonnées suivantes : Par voie électronique : [delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr](mailto:delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr) ; Par voie postale : Ministère de l'Intérieur, A l'attention du délégué à la protection des données, Place Beauvau 75800 Paris Cedex 08. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale. »